Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Commune de Malanville

Objet : Poursuite des travaux de construction du R+1 des bureaux de la Mairie, travaux de réfection et de modernisation du bâtiment administratif de la Mairie.

Référence SIGMAP : *T_ST_113379*

Avis n° : 58/07/MCM/SE/DAAF/DST/PRMP/SP-PRMP/2025 du 27/10/2025

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune de Malanville** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **13 octobre 2025.**

2.La **Commune de Malanville** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice *2025* des fonds *FADeC Non Affecté Investissement*, afin de financer le projet de promotion de la bonne gouvernance, du genre et de l'inclusion sociale, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la *poursuite des travaux de construction du R+1 des bureaux de la Mairie ; et travaux de réfection et de modernisation du bâtiment administratif de la Mairie.*

3.La **Commune de Malanville** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Poursuite des travaux de construction du R+1 des bureaux de la Mairie ;
- Travaux de réfection et modernisation du bâtiment administratif de la Mairie.

Les variantes ne pourront pas être prises en compte. Les travaux à réaliser sont en deux (02) lots :

-Lot N°1 : *Poursuite des travaux de construction du R+1 des bureaux de la Mairie*

-Lot N°2 : *Travaux de réfection et modernisation du bâtiment administratif de la Mairie.*

4.Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

➢ **Capacité technique et expériences** :

✓ Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine de Génie Civil spécialisé en BTP depuis au moins 03 ans, justifié par la copie légalisée du registre de commerce et/ou des statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétents), en plus des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration public, société, office d'Etat ou mixte représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes de droit privé.

✓ Avoir effectivement réalisé avec satisfaction au moins cinq **(05)** marchés de construction de bâtiment de type (R + n) d'un montant d'au moins égal à :

-Lot N°1 : trente-deux millions cinquante-huit mille cinq cent dix-neuf (32 058 519) FCFA HT ;

-Lot N°2 : soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) FCFA HT ; au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours en tant qu'entreprenant, et justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage ou leur représentant (administration public, société, office d'Etat ou mixte représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes de droit privé ;

✓ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant le profil, les qualifications et expériences requises dans le domaine tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre ;

✓ Disposer de matériels minimums requis tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre.

NB : Fournir les CV datés et signés par les intéressés, la copie légalisée de la pièce d'identité valide, les copies légalisées des diplômes/ attestations de fin d'apprentissage et les attestations/ certificats de travail en copies légalisées, les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage.

➢ **Capacité financière :**

✓ Fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un Membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, portant la mention DGI (obligatoire).

✓ Avoir accès à des financements tels des avoirs liquides, lignes de crédits, autre que l'avance de démarrage éventuelle d'un montant minimum de :

- **Lot N°1 : vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-un (28 496 461) FCFA HT ;**
- **Lot N°2 : cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze (56 497 175) FCFA HT ;** justifiés par une attestation de capacité financière ~~(originale)~~ d'une banque ou d'une institution financière habilitée ;

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de :

- **Lot N°1 : cinquante-trois millions quatre cent trente mille huit cent soixante-cinq (53 430 865) FCFA HT ;**
- **Lot N°2 : cent cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent quatre (105 932 204) FCFA HT ;** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, portant la mention DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences** :

✓ Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine de Génie Civil spécialisé en BTP, justifié par la copie légalisée du registre de commerce et/ou des statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétents) ;

✓ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant au moins 10 ans d'expériences générales dans le Domaine de Génie Civil spécialisé en BTP, justifiées par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage et ayant le profil, les qualifications et expériences requises dans le domaine telles que demandées dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre ;

✓ Disposer de matériels minimums requis tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre ;

✓ Fournir en lieu et place des prestations similaires, les preuves de qualification et d'expériences telles que définies dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) de leur personnel, dans la construction de bâtiment de type (R + n) d'un montant d'au moins égal à :

- **Lot N°1 : trente-deux millions cinquante-huit mille cinq cent dix-neuf (32 058 519) FCFA HT ;**
- **Lot N°2 : soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) FCFA HT.**

NB : Fournir les CV datés et signés par les intéressés, la copie légalisée de la pièce d'identité valide, les copies légalisées des diplômes/ attestations de fin d'apprentissage et les attestations/ certificats de travail en copies légalisées, les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage.

➢ **Capacité financière** :

✓ Fournir un bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existences, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, portant la mention DGI.

NB : La page de la certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copie légalisée.

✓ Avoir accès à des financements tels des avoirs liquides, lignes de crédits, autre que l'avance de démarrage éventuelle d'un montant minimum de :

- **Lot N°1 : vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-un (28 496 461) FCFA HT ;**
- **Lot N°2 : cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze (56 497 175) FCFA HT ;** justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou une institution financière habilitée ; justifiée par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée.

✓ Produire une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet, la référence du marché et couvrant le délai d'exécution, d'un montant égal à :

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

- **Lot N°1 : quarante-neuf millions cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-seize (49 156 396) FCFA HT ;**
- **Lot N°2 : quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (97 457 627) FCFA HT** ou fournir un engagement écrit de souscrire à une police d'assurance de risques professionnels après l'attribution provisoire du marché, portant l'objet, la référence du marché et couvrant le délai d'exécution.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de ***trois (03) mois pour chaque lot.***

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Malanville ; **E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj ; Tél/WhatsApp : 01 58 90 58 02** et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP)** situé au **2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP), de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offre complet à compter du ...30.../...10.../2025. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ;

E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj, et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au **2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP), de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
NB : Toute offre dont le soumissionnaire n'a pas rempli la fiche de retrait du dossier sera simplement et purement rejetée.

9.Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique contenant :

-Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre tels que décrits à la clause 11 des instructions aux candidats (offre technique et offre financière séparées par un intercalaire) ;

-Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre tels décrits à la clause 11 des instructions aux candidats (offre technique et offre financière séparées par un intercalaire) ;

-La clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;

-La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;

-Les renseignements relatifs à la candidature, notamment les informations et documents qui ne sont pas nécessaires à l'examen de la conformité technique du soumissionnaire ni à l'évaluation financière des offres ;

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

NB :

L'enveloppe extérieure doit :

-Être adressée à l'autorité contractante conformément à la clause IC 1.1 des DPAO ;

-Comporter l'identification de l'appel d'offres conformément à la clause IC 1.1 des DPAO et toutes autres les autres informations prescrites au point IC 22.2.b des DPAO à savoir le numéro du lot, identification du processus, etc. ;

-Comporter la mention « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis » en Conformité avec la clause IC 26.1 des DPAO

Les enveloppes intérieures, (ORIGINALE, COPIE), doivent porter les mentions ci-après :

-Être adressée à l'autorité contractante conformément (clause IC 1.1 des DPAO) ;

-Comporter l'identification de l'appel d'offres (clause IC 1.1 des DPAO) et toutes les autres informations prescrites par le point IC 22.2.b des DPAO à savoir le numéro du lot, l'identification du processus etc.

-Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ;

E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj, situé au 2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP) au plus tard le 21../.11../2025.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de délibération de la Mairie de Malanville à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **quatre cent vingt-sept mille quatre cent quarante-sept (427 447) FCFA HT (pour le Lot N°1) ;** de **huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (847 458) FCFA HT (pour le Lot N°2).** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

Malanville, le..27.. /..10.../2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

COMMUNE DE MALANVILLE * LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS * LA PRMP

SARE

SARE K. S. Justin